



17 mars 2023

#Charte #Diagnostic #Electronique #Automobile #FIEV #Équipementiers

## Diagnostic électronique automobile : la Charte d'engagement de la FIEV est effective

Initiée par la [FIEV](#) (Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules) et le GIEG (Groupe des Industries et Équipements de Garage), et annoncée à l'occasion de l'édition 2021 d'EQUIP AUTO On Tour, la Charte d'Engagement des fabricants de solutions de diagnostic est aujourd'hui opérationnelle. Tous les fabricants de solutions de diagnostic électronique automobile peuvent dorénavant être signataires de cette Charte d'engagement, qui relève d'une initiative d'ordre privé, et se soumettre à un audit réalisé par un organisme agréé par la FIEV en vue de vérifier le respect des principes qui y sont contenus.

Plusieurs audits sont d'ores et déjà en cours de réalisation auprès d'équipementiers désireux de signer la Charte.

Pour mémoire, cette dernière vise à apporter aux opérateurs de réparation et de maintenance des véhicules, utilisateurs des solutions multimarques, l'engagement des signataires à respecter l'environnement juridique et les contraintes imposées par les constructeurs en matière d'utilisation des données diagnostic.

En contrepartie du bon respect des engagements édictés par la Charte, les fabricants se voient autorisés à utiliser le logo « Diagnostic sécurisé », à apposer s'ils le souhaitent sur leur communication marketing et leurs solutions de diagnostic.



Avec cette Charte, la FIEV porte l'ambition de créer un standard visant d'une part à préserver l'intégrité du véhicule en respectant les règles de l'Art de la réparation, d'autre part à favoriser la compétitivité et une concurrence effective sur le marché de la réparation, conformément au cadre réglementaire existant. Ce à quoi souscrivent les organisations professionnelles de la filière – Mobilians, FNA et FEDA – qui relaieront la Charte et les objectifs qu'elle porte auprès de leurs propres adhérents.



Charte à consulter via ce [LIEN](#)



**À propos de la FIEV**

*Agir pour le futur de l'automotive en défendant une mobilité durable, vectrice de liberté et respectueuse de l'environnement*

La FIEV (Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules) est le syndicat professionnel des équipementiers, des fabricants d'équipements de garage et de tous les autres apporteurs de solutions automotive. Elle représente et défend les intérêts d'une industrie dont les acteurs contribuent à 85% au prix de revient d'un véhicule, réalisent près de 14 Mds€ de chiffre d'affaires, dont 56% réalisés à l'export, et rassemblent 58 300 emplois. 130 groupes d'entreprises, et leurs 300 sociétés adhérentes de la FIEV, bénéficient d'un large accompagnement (conseils, veille, formation et études), indispensable à leur performance sur un marché en perpétuel mouvement. Actionnaire majoritaire d'EQUIP AUTO, la FIEV contribue activement à faire de ce salon le rendez-vous international de l'après-vente automobile et des services pour la mobilité en France.

**Pour en savoir plus : [www.fiev.fr](http://www.fiev.fr)**